



Compte-rendu CAPA des psychologues de l'Éducation Nationale

Cette première commission administrative paritaire académique des psychologues de l'Éducation nationale s'est tenue ce mardi 16 janvier. Elle a débuté par l'installation de ses membres, administration et représentant-es du personnel (psyEN EDO et PsyEN EDA) suite aux élections de novembre dernier.

Après lecture des déclarations préalables (voir en pièce jointe celle du SNUipp-SNES-FSU), l'administration a apporté quelques précisions :

- sur la question des moyens pour les psychologues EN EDO, le financement a été trouvé mais renseignements pris auprès des ECPA pour commander les WISC-V nécessaires, ceux-ci sont en rupture de stock. Nous ajoutons qu'un bilan n'est pas seulement un test d'efficience et que d'autres outils sont nécessaires.

Nous alertons l'administration sur le renouvellement des Wisc qui ne pourra se limiter à une mallette de Wisc V par CIO compte tenu de l'augmentation forte du nombre de bilans demandés dans les établissements entre janvier et mars.

Nous précisons que pour les psychologues EN EDA, le financement dépend des municipalités ou communautés de communes et que c'est souvent compliqué.

- En ce qui concerne la formation, l'objectif de l'administration est de travailler avec les DASEN pour arriver à une unité de corps, avec un plan de formation commun (1er et 2nd degré) et non uniquement EDO comme cette année mais aussi de conserver des formations spécifiques (EDA et EDO).

Puis l'ordre du jour a été abordé.

1. Règlement intérieur de la CAPA

Il détermine les modalités de fonctionnement : convocation, transmission des documents de travail, modalités d'intervention et de vote, fonctionnement en formation disciplinaire.

Les élu-es SNUipp-SNES-FSU sont intervenus au sujet de la désignation des participants pour les groupes de travail.

2. Désignation des représentants aux commissions de réforme

La commission de réforme statue sur les demandes d'accident de travail, reconnaissance de maladie professionnelle, retraite pour invalidité, ...

Il s'agit de désigner 2 représentants pour chaque département de l'académie.

La validation des représentant-es sera votée lors de la prochaine CAPA toutes les propositions n'étant pas totalement finalisées.

3. Avancement accéléré d'échelon

Avec la mise en place du PPCR (parcours professionnels carrière et rémunération) au 1er septembre, l'avancement est maintenant automatique excepté pour les passages du 6e au 7e échelon et du 8e au 9e. Les psychologues promouvables ont 2 ans dans le 6e échelon ou entre 18 et 30 mois dans le 8e au 31 août 2018.

5 psychologues EN EDO sont promouvables du 8e au 9e échelon. 1 promotion est possible (rappel : seulement 30% du personnel promouvable peut être promu soit 1,5).

2 psychologues EN EDA sont promouvables du 6e au 7e échelon : aucune promotion car le nombre de promouvable n'est pas suffisant (30% de 2 ne donne que 0,6).

Vos représentant-es SNUipp-SNES-FSU sont intervenus pour obtenir une promotion supplémentaire grâce aux reliquats (reliquat de 0,5 pour le 8e et 0,6 pour le 9e, soit 1,1 au total qui pourrait donner une promotion. Cette possibilité existait jusque là.

Réponse négative de l'administration. Le texte ne le prévoit pas et le ministère est formel sur cette non possibilité.

Suite à ce refus de l'administration d'accorder la promotion sur les reliquats, les représentants du personnel ont voté à l'unanimité en abstention.

4. Questions diverses (posées par vos représentant-es SNUipp-SNES-FSU)

- Difficultés matérielles : nous demandons, pour les problématiques de matériel concernant les psychologues EN EDA que les IEN soient sensibilisés.

L'administration va relayer dans les quatre départements.

- Disparition de certaines informations lors de la bascule des dossiers i-prof pour les psychologues EDA : l'administration ne sait pas comment régler cette difficulté. Nous devons envoyer précisément les informations qui ont disparues pour que l'administration revoit avec le service informatique.

- Formation : nous soulignons positivement la reprise de formation pour les psychologues EN EDO. L'administration indiquent que les échanges en CAPA permettent de faire avancer les choses et que malgré des budgets tendus, les demandes sont entendues.

- Gestion des payes et indemnités : nous avons tenu à souligner la satisfaction des psychologues EN EDA qui n'ont pas subi de perte de rémunération malgré quelques petits ajustements nécessaires ainsi que les réponses rapides apportées par les services.

- Postes EDA vacants : dans plusieurs départements de notre académie des postes sont vacants. Des contractuel-les ont été recruté pour pallier ces vacances, mais tardivement et pas pour tous les postes.

Vos élu-es SNUipp-SNES-FSU à la CAPA :

*Isabelle JOLIVOT-LEUTHREAU, Anne-Marie PELLETIER, Didier PORTHULT,
Christine BREUZARD, Jean-Pierre CLERTEAU, Olga JACQUES*

Pour nous joindre :

- **Didier PORTHULT** (Psy E.N. EDO), CIO Dijon 2 (21)

tél : 0380451134

mail : porthaultdidier@orange.fr

- **Olga JACQUES** (Psy E.N. EDA), RASED Is sur Tille (21)

SNUipp-FSU21

tél : 0380735717

mail : snu21@snuipp.fr ou olga.jacques@orange.fr

- **Isabelle JOLIVOT-LEUTHREAU** (Psy E.N. EDA), RASED de Brienon (89)

mail : isabelle.leuthreau@orange.fr